

Certificat d'études secondaires.

Numéro d'inventaire : 1988.00336

Auteur(s) : Anne Marie Christine Huc

Type de document : diplôme

Éditeur : Jourdan (Alger)

Imprimeur : Jourdan

Date de création : 1908

Description : Feuille de papier filigrané. Bords inférieur et supérieur déchirés. Texte imprimé dans un cadre de frise. Mentions manuscrites à l'encre noire. Timbre à l'encre bleue, à demi effacé.

Mesures : hauteur : 300 mm ; largeur : 360 mm

Notes : Certificat d'études secondaires délivré à Anne Huc le 7 novembre 1908 à Alger, au vu de l'attestation de la directrice du Collège de jeunes filles d' Oran. Mention sur en-tête : "Académie d'Alger. Enseignement secondaire des jeunes filles".

Mots-clés : Certificat d'Études Primaires

Filière : Enseignement secondaire pour les jeunes filles

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Alger

Autres descriptions : Langue : Français

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ACADÉMIE D'ALGER

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

CERTIFICAT D'ÉTUDES SECONDAIRES

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'ALGER,
Vu le décret du 14 janvier 1882, article 5 ;
Vu l'arrêté du 28 juillet 1882 ;
Vu l'attestation de la Directrice du ⁽¹⁾ *Collège* d'enseignement des jeunes filles de *Oran*, constatant que
M^{lle} *Hélène Anne Marie Christine*, élève du ⁽¹⁾ *Collège*
d' *Oran*, née à *Bejaïra*, département de l'Algérie, le *21* *mai* 18 *94*,
a justifié des connaissances comprises dans le programme de la Troisième année.
Vu l'admission au Certificat prononcée par le Jury d'examen ;
Délivre par le présent à M^{lle} *Hélène Anne Marie Christine* le Certificat d'études secondaires,
Institué par le décret du 14 janvier 1882.

Fait à Alger, le *17* *Novembre* 190 *8*.

Le Secrétaire de l'Académie,
P. Rouffignac


Le Recteur de l'Académie,
C. Rouffignac

(1) Lycée ou Collège. — (2) Mention relative à l'examen du passage de 4^e année en 5^e année.

71.679